

Qu'entend-t-on par alternance ou CEFA?

L'alternance comme son nom l'indique a pour but de te former à un métier de manière alternée. C'est-à-dire d'une part à l'école et d'autre part chez un patron.

Concrètement, chaque semaine, tu passes deux jours à l'école et trois jours chez ton patron. C'est en collaborant que tes professeurs et ton patron vont te former au métier que tu as choisi.

Quelles sont les modalités pour entrer dans un projet d'alternance?

1. Etre admis en phase III
2. Etre âgé d'au moins seize ans
3. Etre régulier à l'école
4. Avoir un comportement irréprochable dans l'école et aux alentours de l'école.
5. Avoir l'accord du conseil de classe

Se sont donc tes professeurs qui acceptent ou non ta demande.

Si tu as une réponse négative, le conseil de classe te motivera sa décision et tu pourras améliorer ce qui t'es reproché et refaire par la suite une nouvelle demande.

REM: Il y aura possibilité de faire le stage d'essai en fin de phase II

Quels cours vais-je avoir durant mes deux journées d'école?

Tu auras :
2h de français
2h de math
2h de gym
1h de religion
1h d'éducation sociale
8h d'atelier

Comment cela se passera chez mon patron?

Après une phase d'essai, si tu conviens à ton patron et si ton travail est correct à l'école, tu pourras signer un contrat qui te rapportera un peu d'argent (cela dépend des types de contrats mais cela tourne autour de minimum 250€ par mois).

Très régulièrement, Mr Javeline et ton professeur d'atelier passeront t'évaluer. Avec ton patron, nous jugerons ce qui sera à retravailler à l'école.

Le contrat dure minimum 1 an et peut être prolongé. A la fin de celui-ci, si tu as acquis toutes tes compétences de phase III, tu passeras ton jury soit en janvier ou en juin.

Il est évident que ce système t'offre plus de chance pour être embauché par ton patron car il connaîtra tes qualités et ce qui est à améliorer.

Si nous jugeons que tu ne respectes pas ton contrat (chez le patron ou à l'école), nous arrêterons celui-ci et tu retourneras à l'école à temps plein (5 jours semaine).

Si tu es intéressé par l'alternance, voici la marche à suivre:

- 1) Remplir le talon ci-dessous.
- 2) Le faire parvenir à Mr Javeline soit personnellement soit dans son casier.
- 3) Mr Javeline te fixera un rendez-vous (seul puis avec tes parents) pour t'expliquer plus en détails ce qu'est l'alternance.
- 4) Si cela t'intéresse réellement une demande sera adressée au Conseil de Classe qui l'examinera et une décision te sera donnée et justifiée.
- 5) Si la décision est positive, on pourra ensemble chercher un patron pour commencer une phase d'essai.
- 6) Si l'essai est convainquant, tu pourras entrer en alternance.

Moi (nom, prénom)

Élève en (classe)..... aimerait

rencontrer Mr Javeline afin d'avoir des

informations supplémentaires sur

l'alternance.

Signature:

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
SPÉCIALISÉ

La Cordée
Rue du Berchon,
159
7340 Wasmes
(Colfontaine)

Voici les métiers qui seront accessibles
en alternance pour l'année scolaire
2010-2011

Monteur Placeur d'éléments menuisés



Ouvrier maçon



Ouvrier Pavéur



Peintre en bâtiment

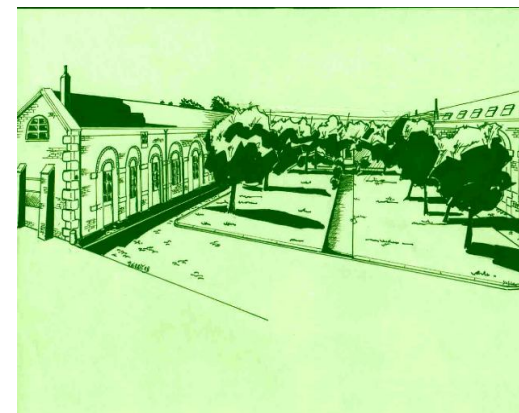


Ferronnier



La Cordée

École professionnelle spécialisée
Mixte (12 à 21 ans)
Types 1 et 3.



**L'alternance, (CEFA)
une autre façon
d'apprendre son métier**

159, rue du Berchon
7340 Wasmes

Tél. : 065/78.59.33
Fax : 065/80.34.91
E-mail : lacordee@skynetmail.be
Site : <http://www.ecolelacordee.be>

Tél. : 065/78.59.33
Fax : 065/80.34.91
E-mail : lacordee@skynetmail.be
Site : <http://www.ecolelacordee.be>